

## Renouvellement titre de séjour

Par **Rimou**, le **25/09/2015** à **16:07**

Bonjour,

J'aimerais vous poser une question avant d'aller me renseigner à la préfecture.  
Je suis jeune diplômée ingénieur en agroalimentaire et j'aimerais faire une autre formation cette année en alternance. Par contre, mon titre de séjour expire le 15 Octobre 2015 et pour être admise totalement au mastère spécialisé que j'aimerais faire je dois trouver une entreprise pour mon alternance. Du coups, je ne sais pas quoi faire, si je demande un APS je ne pourrai plus revenir au statut étudiant et si j'attends longtemps et que je trouve pas d'entreprise pour mon formation ça serait trop tard pour l'APS. Qu'est ce que vous me conseillez de faire ?

Merci infiniment,

Rim.